

Quelques nouvelles de nos collègues :

Lundi a eu lieu la rencontre entre Fabrice, Laurent et leur avocate. L'entrevue s'est bien passée, et la stratégie pour leur défense se met en place. Plusieurs pistes ont été évoquées et nous venons faire le point avec vous :

- Tout d'abord, **rien ne peut se faire sans vous**. Votre soutien et vos témoignages sont primordiaux ! Nous recherchons des témoins de violences policières directes, de l'interpellation d'un collègue, mais aussi le vécu de la journée en elle-même. Plus nous aurons de documents pour décrire la journée du 1<sup>er</sup> octobre, mieux ce sera. D'une part, cela montrera l'explosion de la violence envers toute la profession et non sur « quelques casseurs ». D'autre part, plus on aura de témoignages, plus les avocats pourront se permettre de choisir ceux qui les intéressent vraiment. Votre attestation doit être rédigée comme suit : « Je, soussigné M ou Mme X, autorise Maître X à produire cette attestation. J'ai connaissance que toute déclaration mensongère est répréhensible du tribunal Correctionnel. Fait à..., le... signature. » et doit être accompagnée d'une photocopie de votre carte d'identité. Certes, cela vous implique personnellement, et vous vous dites peut être que si un autre peut le faire, pas la peine de s'engager là dedans... Sauf que personne n'était à **votre** place, et ce que **vous** avez vécu est peut être différent, et surtout plus représentatif, plus « parlant » devant un juge ! Et nous en avons besoin **maintenant !**
- Nous aimerions récupérer des **attestations de psychologues ou psychiatres**, privés ou des cellules médico-psychologiques. Si vous avez consulté après le 1<sup>er</sup> octobre, demandez un certificat de prise en charge et faites le nous parvenir ! Cela restera confidentiel puisque remis directement aux avocats.
- Nous souhaitons également compter le **nombre d'arrêts maladies** consécutifs au traumatisme du « vendredi noir des IADE ». Pour cela, nous mettons en place une adresse mail : [arret.maladie.IADE@gmail.com](mailto:arret.maladie.IADE@gmail.com) Tous les IADE qui se sont arrêtés, même une seule journée, doivent laisser un message à cette adresse, avec leur lieu d'exercice, et le nombre de jours d'arrêts maladie. C'est très important pour la stratégie de défense, les avocats comptent dessus !
- Ensuite, à l'heure actuelle, nous avons récolté environ 8000 signatures entre les sites internet (Laryngo, Blouseblanche...) et les feuilles papiers. C'est bien et nous vous remercions de l'effort visible qui a été fait depuis la semaine dernière. Mais pourrait-on encore grappiller quelques signatures ? Dans la rue, au self du personnel, chez votre boulanger ? Tout ce qu'on pourra récupérer comptera dans la balance. De même, nous avons 2700 euros dans la cagnotte, sans compter celle du SNIA. Des chèques doivent encore arriver, et des récoltes sont en cours. Là aussi, nous vous remercions de tout ce que vous faites. Malheureusement, ce n'est pas encore assez !! Très clairement,

cela ne suffira pas à couvrir les frais de base pour nos 3 collègues. Certes, l'épuisement financier de chacun est palpable, et normal après 7 mois à donner, toujours donner : pour les places de train, de voiture, de parking, pour l'AG, sans compter sur les jours de grève non payés... Mais là encore, faites jouer vos réseaux, tout le monde peut contribuer à cet effort : vos amis, votre famille, et vos collègues dans l'hôpital qui ont été touchés par le sort de Fabrice, Laurent et Sébastien. **Nous faisons appel à votre solidarité**, que nous savons importante pour nos 3 collègues !!!

- N'oubliez pas de solliciter les médias et les politiques, ils peuvent être très utiles dans cette bataille ...
- Enfin, et malheureusement, nous ne pouvons lancer de mots d'ordre pour le 18/11 pour le moment! En effet, l'entrevue entre Sébastien et son avocat a été reporté au 09/11. Et tant que ce RDV n'aura pas eu lieu, nous ne pouvons prévoir quoi que ce soit, **qui pourrait nuire à notre collègue...** Nous attendrons d'avoir la stratégie défensive et l'accord de **tous** pour vous dire officiellement si c'est possible de faire un rassemblement ou pas. Nous savons que la date du 09/11 est tardive pour ensuite organiser quoi que ce soit, mais comprenez le stress de nos collègues, qui préfèrent avoir l'avis de professionnels avant de prendre une décision. Néanmoins, rien ne vous empêche d'en discuter en local et d'envisager les différentes options ! Et si vous voulez réfléchir au sein de vos équipes, préférez le calme, l'organisation maximale (quitte à avoir son propre service d'ordre), pas d'improvisation, la colère et la provocation peuvent même être catastrophiques... On peut envisager de centrer la communication sur la dénonciation de la criminalisation de l'action revendicative, et les violences disproportionnées de la part des CRS... A vous de voir !

Fabrice, Laurent, et Sébastien ont déjà vécu des heures difficiles en garde à vue. Ce qui les attend est tout autant difficile (voire plus) et chaque jour qui passe les rapproche de l'épreuve devant le juge. Leur stress monte progressivement, ils sont inquiets de leur avenir.

**Continuez à être présent pour eux, à les soutenir aussi par vos messages. Qu'ils sachent qu'on est derrière eux, et qu'on ne les lâchera pas !!**

**Fabrice, Laurent et Sébastien ont plus que jamais besoin de VOUS !**

Pour toutes questions, ou informations supplémentaires, n'hésitez pas à contacter le comité de soutien.

Pour le comité : Stéphy, Laurence, Carole.

Contacts :

Stéphanie : [stephanie.moreau@9online.fr](mailto:stephanie.moreau@9online.fr) Laurence : [lolotte.p@free.fr](mailto:lolotte.p@free.fr) Carole : [c.dufour.iade@gmail.com](mailto:c.dufour.iade@gmail.com)

